

ARRETE n° 2025 – 024
DE CIRCULATION

Le Maire de la commune de VOUREY,

Vu la manifestation du vendredi 27 juin 2025, Fête de l'école organisée par l'APEV et représentée par Elise Gradel, présidente,

Considérant que pour la bonne organisation de cette manifestation qui se déroulera dans le village, et afin d'assurer la sécurité des personnes, il y a lieu d'interdire le stationnement sur l'ensemble des parkings dans l'enceinte du parc municipal, le vendredi 27 juin 2025 de 09 h 00 à 23 h 30.

Article 1 – La signalisation réglementaire sera mise en place par les services municipaux.

Article 2 – Les contrevenants seront verbalisés, la brigade de gendarmerie de MOIRANS est chargée de l'application de cet arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté sera transmis à la gendarmerie de Moirans et affiché sur les emplacements officiels de la Mairie.

Fait à Vourey le 04 Avril 2025,

Le Maire,

Fabienne BLACHOT-MINASSIAN

